

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

## finito Piège à Mites Alimentaires

### ***RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise***

#### **1.1. Identificateur de produit**

**Nom du produit** finito Piège à Mites Alimentaires  
**Code du produit** 680337.000 / 680338.000

#### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation de la substance/du mélange** Piège à Mites Alimentaires

#### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Identification de la société/entreprise** Balthasar + Co. AG / Mislin + Balthasar AG  
Lavendelweg 2  
CH-6281 Hochdorf  
  
Telephon +41 41 914 05 05 [8-17h]  
  
chemikalien@balthasar.ch

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** STIZ (Tox-Zentrum) CH-Zürich : 145 / +41 44 251 51 51 [24h/7]

**Date d'émission** 14.10.2020

**Version** 3.0

### ***RUBRIQUE 2: Identification des dangers***

#### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre,

<b>2.2. Éléments d'étiquetage</b>	voir section 16.
<b>Mention d'avertissement</b>	-
<b>Mentions de danger</b>	Aucun(e).
<b>Conseils de prudence</b>	P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
<b>Informations supplémentaires</b>	EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
<b>Identificateur de produit</b>	Aucun(e).
<b>2.3. Autres dangers</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.

---

## ***RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants***

### **3.2. Mélanges**

Formulation.

<b>Composants</b>		<b>Classification CLP</b>	<b>Identificateur de produit</b>
Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényle	< 0,1%	Skin Irrit. 2 H315, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335	No.-CAS: 31654-77-0 No.-CE: 250-753-6

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## ***RUBRIQUE 4: Premiers secours***

### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon par précaution.
<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**                      Aucun(e) à notre connaissance.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## ***RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie***

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**      Utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**      Pas de contraintes agent extincteur

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**      Aucun(e).

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants**      Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Méthodes particulières d'intervention**      Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

---

## ***RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle***

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes**      Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

**Conseils pour les secouristes**      Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**      Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**      Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**      Voir chapitre 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

<b>7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
<b>7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires.
<b>7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

---

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

<b>Limite(s) d'exposition</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
-------------------------------	--

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

<b>Contrôles techniques appropriés</b>	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
--	--

### **Protection individuelle**

<i>Protection respiratoire</i>	En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
<i>Protection des mains</i>	Gants en latex. Gants de protection conformes à EN 374. Temps de percée: 1 h.
<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
<i>Protection de la peau et du corps</i>	Vêtements de protection à manches longues.
<i>Risques thermiques</i>	Ne pas chauffer le produit.
<b>Contrôle d'exposition de l'environnement</b>	Pas de précautions spéciales.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Aucun(e).
<b>Seuil olfactif</b>	Non déterminé.

<b>pH:</b>	Non déterminé.
<b>Point de fusion/ point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	Non déterminé.
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non déterminé.
<b>Densité et/ou densité relative:</b>	Non déterminé.
<b>Hydrosolubilité:</b>	Non déterminé.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non déterminé.
<b>Propriétés explosives:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucun(e)

## 9.2. Autres informations

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## ***RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité***

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Chauffé en présence d'air.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Incompatible avec des agents oxydants.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun sous utilisation appropriée.

---

## ***RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques***

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Donnée non disponible.

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Donnée non disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.

---

## ***RUBRIQUE 12: Informations écologiques***

<b>12.1. Toxicité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Pas d'information disponible.
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

---

## ***RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination***

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Résidus de produit / produit non utilisé</b>	Les résidus doivent être remis à un centre de traitement des déchets publiques. Code d'élimination de déchet 07 00 00 .
---	---

**Emballages contaminés**

Les récipients vides éliminer avec déchets domestiques. Les boîtes en carton peuvent être remises aux entreprises de recyclage locales.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>ADR/RID</b>	Non réglementé.
<b>IMDG</b>	Non réglementé.
<b>IATA</b>	Non réglementé.
<b>Autres Informations</b>	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

<b>Informations réglementaires</b>	Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.
<b>Produit biocide</b>	CH-0012380-0000 Substance active 2 mg/Falle (Z,E)-Tetradeca-9,12-dienylacetate .

<b>15.2. Évaluation de la sécurité chimique</b>	Non demandé.
---	--------------

---

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>Révision</b>	Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 1.
<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)
<b>Les principales références bibliographiques et sources de données</b>	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
<b>Procédure de classification</b>	N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	H315: Provoque une irritation cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H335: Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

**Mode d'emploi**

Voir mode d'emploi de produit. Conserver hors de la portée des enfants.

**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.